



COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

CDCPP(2015)17

Strasbourg, 12 mai 2015

4^{ème} réunion
Strasbourg, 1-3 juin 2015

INFORMATIONS CONCERNANT D'AUTRES ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE ET TRAVAUX DES ACCORDS PARTIELS

DOCUMENT POUR INFORMATION

Point 6 du projet d'Ordre du jour

- Le Comité est invité à prendre note des informations concernant d'autres organes du Conseil de l'Europe et des travaux des Accords partiels.

1. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Les informations concernant les sessions de l'APCE sont disponibles sur le site <http://assembly.coe.int>.

Le CDCPP a conseillé le Comité des Ministres dans la préparation des Recommandations suivantes :

- i) « Le patrimoine menacé en Europe » (Résolution 1981 et Recommandation 2038 de l'APCE)
<http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-DocDetails-FR.asp?FileID=20524&lang=FR>
- ii) « Identités et diversité au sein de sociétés interculturelles » (Résolution 2005 et Recommandation 2049)
<http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-DocDetails-FR.asp?FileID=21066&lang=FR>

L'Assemblée parlementaire travaille actuellement sur les sujets suivants :

Le patrimoine culturel dans les situations de crise et de postcrise

(pour adoption le 22 mai 2015)

<http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-DocDetails-FR.asp?FileID=21634&lang=FR>

Rapporteur: Mme Ismeta Dervoz, Bosnie-Herzégovine, PPE/DC

Promouvoir la diplomatie des villes dans le domaine de la culture

<http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/X2H-Xref-ViewPDF.asp?FileID=19450&lang=fr>

Rapporteur: Lord Dundee, Royaume-Uni, CE

Les bibliothèques et les musées d'Europe dans un monde en mutation

<http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/X2H-Xref-ViewPDF.asp?FileID=20210&lang=fr>

Rapporteur: Lady Eccles, Royaume-Uni, CE

Culture et démocratie

<http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/X2H-Xref-ViewPDF.asp?FileID=20247&lang=fr>

Rapporteur: Mme Vesna Marjanović, Serbie, SOC

Les réseaux éducatifs et culturel des communautés à l'étranger

<http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/X2H-Xref-ViewPDF.asp?FileID=20430&lang=fr>

Rapporteur: M. Pierre-Yves Le Borgn', France, SOC

Promouvoir les langues régionales et minoritaires en Europe centrale et orientale

<http://assembly.coe.int/ASP/Doc/XrefViewPDF.asp?FileID=21227&Language=FR>

Rapporteur: Mme Rózsa Hoffmann, Hongrie, PPE/DC

2. Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Les informations concernant les sessions du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe sont disponibles sur le site : www.coe.int/congress.

Calendrier des activités : http://www.coe.int/t/congress/calendar/default_FR.asp?mytabsmenu=1

3. Accords partiels

Accord partiel élargi sur les Itinéraires culturels (APE)

Adhésions ou autres participations : [Site Internet](#)

Textes de référence : [CM/Res\(2013\)66 - 18/12/2013](#) - [Statut](#)

Sites internet : http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/routes/default_FR.asp

http://www.culture-routes.lu/php/fo_index.php?lng=fr

L'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels a pour objectifs d'aider à la création, la certification, l'évaluation et la promotion d'itinéraires culturels transnationaux, en tant que réseaux de coopération culturels qui stimulent les échanges, le dialogue interculturel, l'éducation à la culture et au patrimoine et au développement socio-économique durable.

2014 a vu la première année de fonctionnement de l'APE sur une base permanente avec l'adoption de la Résolution CM/Res(2013)66. En 2014, la Slovaquie est devenue le 23e Etat membre à y adhérer.

L'Institut européen des Itinéraires culturels a assisté une vingtaine de projets à préparer leur certification. Lors du cycle d'évaluation 2013-2014, six candidatures ont été soumises, dont trois ont été retenues pour la certification (Via Habsbourg, ATRIUM l'Architecture des régimes totalitaires et Art Nouveau). Le programme du Conseil de l'Europe compte actuellement 29 itinéraires culturels, et 7 candidatures ont été soumises en septembre 2014 en vue d'une certification en 2015, dont quatre se verront certainement accordé la certification par le Conseil de direction. Une réflexion devrait être menée sur la manière de gérer le programme à la lumière de l'augmentation du nombre des itinéraires.

Le Forum consultatif annuel s'est tenu le 30 et 31 octobre à Bakou à l'invitation de l'Azerbaïdjan, rassemblant 150 participants venant des Etats membres, des itinéraires, d'universités, des organisations internationales partenaires et des opérateurs de tourisme. Les itinéraires y ont créé un « taskforce » afin d'améliorer leur communications et de faciliter les relations avec les organes statutaires et entre leur réseaux.

Le programme joint 2013-2014 avec la Commission européenne (DG Entreprise) a donné de bons résultats en renforçant les capacités des itinéraires et en permettant une série d'activités d'être organisées: la participation aux salons du tourisme culturels et à d'autres événements, des formations (université d'été annuelle à Saint-Jacques de Compostelle, formation sur le terrain co-organisée avec l'OMT à Gaillac, France), conférence à ITB Berlin, l'organisation de voyages de bloggeurs, création d'un réseau académique.

Les relations avec d'autres organisations internationales dans le secteur ont été poursuivies : l'OMT, UNESCO et l'OCDE ont maintenant la possibilité de participer au programme en tant qu'observateurs. Les échanges et le dialogue ont continué lors de conférences et de séminaires.

L'Arménie est devenue le 24^e signataire de l'APE en avril 2015. Il est à espérer que l'année 2015 verra de nouvelles adhésions à l'APE, afin d'assurer une meilleure couverture géographique, un soutien accru des itinéraires dans les Etats membres et une augmentation des contributions financières.

Les programmes joints avec la Commission européennes seront suivis en 2015 d'un nouveau programme, une fois que les nouvelles structures de financement de l'Union européenne seront finalisées.

Les itinéraires améliorant leurs structures de gouvernance et le réseau des universités travailleront sur un diplôme de master conjoint sur la gestion d'itinéraires culturels.

Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA)

Adhésions ou autres participations : [Site Internet](#)

Texte de référence : [R\(87\)2 - 20/03/1987](#)

L'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA) est un groupe de coopération créé en 1987 sous les auspices de 9 pays d'Europe du Sud et réunissant maintenant 26 Etats membres (de la Belgique à l'Azerbaïdjan et de la Russie au Maroc). L'objectif du groupe est de renforcer et de promouvoir la coopération entre les Etats membres dans un contexte multidisciplinaire pour assurer une meilleure prévention et protection contre les risques et une meilleure préparation en cas de catastrophes naturelles ou technologiques majeurs.

Parmi les différents thèmes couverts par le programme des activités de l'Accord (allant de la surveillance des glissements de terrain au soutien psychosocial des victimes), l'impact des risques - et plus particulièrement les tremblements de terre - sur le patrimoine culturel a été abordé en particulier à travers le travail de certains centres spécialisés au sein du réseau de 26 centres associés de l'Accord. Trois activités liées au patrimoine culturel ont été pris en charge en 2014, la première année du programme biennal d'activités 2014-15 de l'Accord:

- *Préserver le patrimoine culturel construit des tremblements de terre*
Coordonné par le Centre européen sur la prévention et la prévision des tremblements de terre (Athènes, Grèce), le projet souhaite développer une méthodologie pour l'évaluation pré-tremblement de terre des ouvrages historiques en maçonnerie et de collecter les données de construction appropriés, nécessaires à l'application de cette méthodologie. Un essai pilote sur 4 des 36 bâtiments représentant l'ensemble des bâtiments historiques du centre-ville de Nauplie en Grèce est en cours et l'identification d'autres villes pilotes potentielles en Bulgarie et l'Italie a été lancé.
- *Gestion des incendies dans les zones protégées et les sites du patrimoine culturel et naturel*
Développé par le Centre mondial de surveillance des incendies (Fribourg, Allemagne), le projet fera une revue des 433 sites du patrimoine mondial (divisé en culturels, naturels et mixtes) au sein des Etats membres de l'EUR-OPA menacés par les incendies de forêt et de leur gestion des incendies et les classer en quatre catégories : dépendant du feu ou adapté au feu, indépendant du feu, sensible au feu et menacé. Un projet pilote sur la méthodologie d'évaluation des risques de feu au niveau du paysage dans le Mont Athos en Grèce a également été initié en cartographiant la région en termes de végétation et de structures.
- *Le patrimoine culturel et les risques de changement climatique*
Organisé par le Centre universitaire européen pour les biens culturels (Ravello, Italie), une formation de haut niveau "L'avenir du patrimoine culturel dans les villes intelligentes" pour les scientifiques, urbanistes, ingénieurs et architectes axée sur la pression du climat et de la qualité de l'air sur les matériaux et structures, l'impact de l'économie verte (y compris la construction, l'énergie et la mobilité) sur le patrimoine culturel et l'utilisation potentielle des technologies de l'information. Une dernière séance de formation pour résumer les connaissances actuelles sur le sujet de l'impact du changement climatique sur les matériaux du patrimoine culturel sera organisée en 2015.

Les résultats définitifs de ces trois projets seront disponibles à la fin de 2015.

Fonds européens de soutien à la coproduction et à la diffusion des oeuvres de création cinématographiques et audiovisuelles "Eurimages"

Adhésions ou autres participations : [Site Internet](#)

Textes de référence : R(88)15 - 26/10/1988 : [Français](#)

(telle qu'amendée par R(89)6 - 15/06/1989; R(90)34 - 30/11/1990; R(92)3 - 10/02/1992; R(93)10 - 03/04/1993; R(98)10 - 02/07/1998; CM/Res(2013)57 - 11/12/2013)

http://www.coe.int/t/dg4/eurimages/default_FR.asp